



Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Le président

Au(x) président(s) de la (des commission(s) concernée(s))

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

La Commission européenne prépare pour le mois de juin 2017 une évaluation approfondie des politiques de sécurité de l'Union européenne. Cette évaluation couvrira trois thèmes clefs du programme de sécurité européen adopté en 2015 à savoir, la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation, le démantèlement du crime organisé et la lutte contre la cybercriminalité. Elle analysera les mesures phares adoptées dans ces différents domaines depuis 2002, tant d'un point de vue des instruments politiques et légaux que des outils de coopération pratiques/sur le terrain. Cette initiative a pour objectif de s'assurer que les politiques européennes existantes sont en adéquation avec leur finalité.

Le Commissaire européen, Julian King, a suggéré à la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) d'organiser une réunion avec des membres de Parlements nationaux et des représentants de la société civile pour permettre un échange de vue sur les politiques sécuritaires actuelles de l'Union européenne et ainsi de fournir des éléments supplémentaires pour la préparation de l'évaluation approfondie des politiques de sécurité de l'Union européenne. La commission a décidé d'accéder à cette requête et d'organiser la réunion.

Dans ce contexte la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures souhaite inviter les députés des parlements nationaux à participer à un échange de vue sur «l'évaluation approfondie des politiques de sécurité de l'Union européenne». La réunion se tiendra le jeudi 11 mai, de 10h30 à 12h30, dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles.

J'ai donc l'honneur d'inviter un membre de la (des) commission(s) compétente(s) du de chaque parlement national à participer à cette réunion.

Au cas où vous ne seriez pas en mesure d'être présent(e), je serais heureux de recevoir une contribution écrite de votre part, qui sera distribuée aux membres de notre commission et aux autres participants.

Les questions suivantes pourraient être envisagées

Parmi les politiques européennes de lutte contre le terrorisme, de prévention de la radicalisation, de démantèlement du crime organisé et de lutte contre le cybercrime, pourriez-vous nous indiquer lesquelles se sont avérées efficaces et ont apportées une plus-value? Dans quelle mesure? D'après vous quelles en sont les raisons?

Quelles sont les politiques européennes dans ce domaine qui n'ont pas atteint les objectifs annoncés, ou qui se sont révélées inefficaces et/ou inutiles? Quelles en sont d'après vous les raisons? (par exemple: l'absence de mise en œuvre des politiques de sécurité ou des défaillances dans la conception de celles-ci)

Dans quelle mesure les droits fondamentaux ont-ils été sauvegardés par les politiques de sécurité européennes? Pensez-vous qu'ils ont été touchés, positivement ou négativement, par celles-ci?

Dans quelle mesure pensez-vous que les instruments existants et leur finalité sont encore en adéquation avec les besoins actuels et à venir? Dans quels domaines pensez-vous qu'il serait utile que l'Union européenne continue à agir et que devrait-elle faire? Il y a-t-il des domaines dans lesquels il faudrait d'avantage exploiter les synergies entre les politiques européennes et/ou les acteurs européens (afin de développer les mesures de sécurité) au niveau européen?

Merci de bien vouloir envoyer vos réponses ou autres contributions, par email, à l'adresse suivante: libe-secretariat@europarl.europa.eu

Les modalités de la réunion seront transmises, en temps utile, aux services de votre parlement chargés des relations avec le Parlement européen.

J'espère sincèrement que vous serez en mesure d'accepter cette invitation et me réjouis d'ores et déjà de vous accueillir au Parlement européen le 11 mai 2017.

Veillez agréer l'expression de ma haute considération,



Claude MORAES

Annexes : Programme de l'échange de vue
Lettre du Commissaire King datée du 11.04.2017